

Correspondance entre ancien et nouveau DELF - DALF

Depuis septembre 2005 les examens du DELF ont évolué, pour acquérir une nouvelle dimension européenne.

Tout diplôme acquis antérieurement au 1^{er} septembre 2005 reste valable et ne donne droit à la délivrance d'un nouveau diplôme.

Les unités obtenues avant le 1^{er} septembre 2005 restent acquises et donnent droit à la délivrance d'un diplôme selon la table de correspondances de la Commission nationale du DELF et du DALF :

ANCIEN DELF - DALF			NOUVEAU DELF- DALF
DELF 1 ^{er} degré	DELF 2 ^d degré	DALF	
A1			A1
A2			
A1 + A2			A2
A3			
A1 + A3			
A1 + A4			
A2 + A3			
A2 + A4			
A3 + A4			B1
	A5	B4	B2
	A6	B1	
	A6	B3	
		B1 + B4	C1
		B3 + B4	

Pendant une période de 2 années à compter du 1^{er} septembre 2005, le candidat intéressé pourra faire une demande officielle d'équivalence par écrit adressée au Bureau des Examens du Collège ; il devra présenter les attestations de réussite justificatives des niveaux obtenus.

Nature des épreuves : A1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). Durée maximale des documents : 3 mn	0h20 environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	0h30	/25
Production écrite Epreuve en deux parties : - compléter une fiche, un formulaire - rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne.	0h30	/25
Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - échange d'informations - dialogue simulé.	5 à 7 mn préparation : 10 mn	/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20 Note totale sur 100 Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25		

Nature des épreuves : A2	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). Durée maximale des documents : 5 mn	0h25 environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	0h30	/25
Production écrite Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message) - décrire un événement ou des expériences personnelles - écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	0h45	/25
Production orale <u>Epreuve en trois parties</u> : - entretien dirigé - monologue suivi - exercice en interaction.	6 à 8 mn préparation : 10 mn	/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40 Note totale sur 100 Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25		

Nature des épreuves : B1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). Durée maximale des documents : 6 mn.	0h25 environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	0h35	/25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	0h45	/25
Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - exercice en interaction - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	15 mn environ préparation : 10 mn (ne concerne que la 3 ^{ème} partie de l'épreuve)	/25
Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45 Note totale sur 100 Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25		

Nature des épreuves : B2	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes). Durée maximale des documents : 8 mn	0h30 environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone -texte argumentatif.	1h00	/25
Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	1h00	/25
Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur	0h20 environ préparation : 0h30	/25
Durée totale des épreuves collectives : 2 heure 30 Note totale sur 100 Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25		